

FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL  
DISTRICT HAUTE MARNE DE FOOTBALL  
Tél 03,25,03,40,43

# R E C U

MATCH DE

DU

EQUIPES EN PRESENCE

M

ARBITRE DE LA RENCONTRE

ATTESTE QUE LE CLUB DE

A REGLE LA SOMME DE

€

correspondant aux frais de déplacement et indemnités des arbitres (et délégués s'il y a lieu)

le

signature de l'arbitre

FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL  
DISTRICT HAUTE MARNE DE FOOTBALL  
Tél 03,25,03,40,43

# R E C U

MATCH DE

DU

EQUIPES EN PRESENCE

M

ARBITRE DE LA RENCONTRE

ATTESTE QUE LE CLUB DE

A REGLE LA SOMME DE

€

correspondant aux frais de déplacement et indemnités des arbitres (et délégués s'il y a lieu)

le

signature de l'arbitre